

Cordouan Lighthouse

1. Données sur le bien du patrimoine mondial

1.1 - Dénomination du bien du patrimoine mondial

Le phare de Cordouan

1.2 - Détails sur le bien du patrimoine mondial

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
Le phare de Cordouan	45.586 / -1.173	23582	139615	163197	2021
Total (ha)		23582	139615	163197	

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Le phare de Cordouan - carte du bien inscrit	2021	

1.5 - Site Internet et présence sur les réseaux sociaux (le cas échéant)

1. [Le phare de Cordouan](#)

2. Autres conventions/programmes au titre desquels le bien du patrimoine mondial est protégé (le cas échéant)

2.1 - D'après les informations disponibles, ce bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre des conventions/programmes recensés dans le tableau ci-après. Vérifiez et modifiez les données si nécessaires.

		Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>est</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme	Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) <u>n'est pas</u> désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme
2.1.1	Registre international des biens culturels sous protection spéciale (Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé)		×
2.1.2	Liste des biens culturels sous protection renforcée (Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé - 1999)		×
2.1.3	Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) (Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar))		×
2.1.4	Réseau mondial des réserves de biosphère L'Homme et la biosphère (MAB)		×
2.1.5	Réseau mondial des géoparc Géoparc mondiaux UNESCO		×

2.2 - Si nécessaire, merci d'inscrire ici vos commentaires sur la question 2.1

2.3 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de demander, le cas échéant, une protection renforcée pour le bien du patrimoine mondial au titre du deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.4 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire inscrire le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar), le cas échéant, au cours des trois prochaines années ?

Non

2.5 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) en tant que Réserve pour l'Homme et la biosphère (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.6 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) comme Géoparc mondial UNESCO (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?

Non

2.7 - Indiquez le niveau de coopération au niveau du bien entre les différentes désignations des conventions/programmes pour le bien

2.7.1	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.2	Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.3	Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.4	Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	
2.7.5	Géoparcs mondiaux UNESCO	
2.7.1	Il n'y a aucun contact avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✘
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique occasionnellement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique régulièrement avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial gère également cette désignation/programme.	

2.8 - Ajouter ici les informations sur la coopération avec une autre/ d'autres désignation(s)/programme(s)

2.9 - À votre connaissance, des éléments associés au bien du patrimoine mondial ont-ils été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel ?

Non

2.10 - Recensez les éléments associés au bien du patrimoine mondial qui sont inscrits, à votre connaissance, au titre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2.11 - À votre connaissance, du patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial a-t-il été inscrit au titre du Programme Mémoire du monde ?

Non

2.12 - Recensez le patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial inscrit, à votre connaissance, au titre du Programme Mémoire du monde.

3. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

3.1 - Déclaration de valeur universelle exceptionnelle adoptée par le Comité du patrimoine mondial

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse

Édifié en pleine mer sur un plateau rocheux situé aux confins de l'océan Atlantique et de l'estuaire de la Gironde, dans un environnement inhospitalier, dangereux et difficile d'accès, ce qui est aussi sa raison d'être, le phare de Cordouan sert depuis le XVI^e siècle de signal aux navires commerçant entre Bordeaux et le monde.

Sa tour en grand appareil de pierre de taille, ornée de pilastres, de colonnes et de sculptures s'élève sur huit niveaux à 67 mètres au-dessus de la mer. Elle résulte de deux campagnes de construction complémentaires au XVI^e siècle, puis au XVIII^e siècle pour perfectionner les capacités techniques du phare, toujours en

activité. Le phare de Cordouan a été pensé comme un véritable monument, tant dans son programme et son expression stylistique que dans l'ingénierie déployée.

La construction initiale fut engagée en 1584 par l'ingénieur Louis de Foix, selon la volonté du roi de France, Henri III. Henri IV, cherchant à conforter sa légitimité, développa à la frontière du royaume un programme original et inattendu : des appartements pour le roi et une chapelle. Support d'une pensée politique manifestée devant toutes les puissances maritimes européennes et les communautés locales, le phare de Cordouan s'affirme ainsi comme un monument-phare dédié au pouvoir royal. L'exhaussement du phare de 1788 à 1789 par l'ingénieur Joseph Teulère ne remit pas en cause ce programme et s'adapta à la forme architecturale inventée au XVIe siècle par Louis de Foix.

Outre la forme, la qualité de style est exceptionnelle. L'inspiration de la tour de Louis de Foix est clairement antique et italienne, évoquant en pleine mer les formes des mausolées romains, les dômes et les traits les plus éloquents du maniérisme de la Renaissance. Quant à Joseph Teulère, il réalisa avec le langage du néo-classicisme de la fin du XVIIIe siècle un chef-d'œuvre absolu de stéréotomie à la française.

Le phare de Cordouan, compris dans sa monumentalité délibérée, est une création grandiose et unique, où le génie humain n'est pas seulement architectonique, stylistique et technique mais aussi symbolique et conceptuel.

Critère (i) : Le phare de Cordouan constitue un chef-d'œuvre de la signalisation maritime du XVIIe siècle à nos jours. Depuis sa construction, ce phare a représenté un tribut symbolique à la gloire du roi de France de l'époque. Au XVIIIe siècle, Joseph Teulère exhaussa et renforça le phare. L'application magistrale de la stéréométrie et de la stéréotomie a assuré une intégration superbe des ajouts au tissu existant, confirmant également sa fonction symbolique. Cet édifice est érigé au sein d'un environnement naturel hostile, ce qui conforte son statut d'exemple éminent de l'ingéniosité artistique, technique et technologique humaine.

Critère (iv) : Le phare de Cordouan représente de façon exemplaire les grandes phases de l'histoire des phares. Il fut construit avec l'ambition de perpétuer la tradition des phares célèbres de l'Antiquité et témoigne de l'art de la construction des phares pendant une période de développement de la navigation, entre le XVIe et le XVIIe siècle, quand les phares avaient un rôle important en tant que marqueurs territoriaux et dispositifs de sécurité. Enfin, son exhaussement à la fin du XVIIIe siècle et les modifications apportées à sa lanterne témoignent des avancées scientifiques et technologiques de l'époque. Grâce à sa renommée, le phare de Cordouan a été le lieu de plusieurs expérimentations visant à améliorer les capacités d'aide à la navigation des phares.

Intégrité

Le phare de Cordouan présente de bonnes conditions d'intégrité. Sa perception monumentale a toujours été orientée, dans la continuité de Louis de Foix, les différentes interventions architecturales et techniques nécessaires à sa fonction de signal maritime. L'exhaussement de sa tour tronconique au XVIIIe siècle par l'ingénieur Joseph Teulère, si elle a transformé la silhouette originale, s'inscrit dans le respect du phare initial en préservant son programme symbolique, chapelle et appartements du roi. La monumentalité solitaire du phare de Cordouan est un élément majeur de son intégrité.

Authenticité

Le phare de Cordouan est structurellement authentique et il est toujours utilisé selon sa fonction d'origine. Son authenticité n'a cependant de sens qu'en prenant en compte sa situation géographique au sein d'un environnement maritime et météorologique extrême imposant des rénovations constantes. Cette authenticité doit également être considérée dans la perspective d'un établissement de signalisation maritime actif, nécessitant des adaptations techniques régulières. De même, les restaurations des XIXe et XXe siècles n'ont impacté que légèrement l'authenticité du phare avec l'aménagement des bâtiments annulaires et la restauration des espaces intérieurs. Ainsi, le monument conserve sa force plastique et symbolique tout en connaissant une modernisation de sa fonction technique afin de maintenir son activité.

Éléments requis en matière de protection et de gestion

Classé monument historique depuis 1862, le phare de Cordouan, propriété de l'État, bénéficie des mesures de conservation financées et directement mises en œuvre par le ministère de la Culture. La protection du bien est donc assurée au titre du Code du patrimoine, du Code de l'environnement et du Code général de la propriété des personnes publiques. Le maintien et la gestion des éléments fonctionnels du phare incombent à la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique. L'ensemble du périmètre du bien – à l'exception du phare de Cordouan en tant que tel – se situe au sein du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et est à ce titre couvert par son plan de gestion. Enfin le domaine public maritime au sein duquel est compris le périmètre du bien (à l'exception du phare) bénéficie d'un principe d'inconstructibilité, ne pouvant faire l'objet que d'aménagements ponctuels nécessitant des autorisations d'occupation du domaine public.

La zone tampon du bien est quant à elle concernée, à terre, par diverses mesures de conservation, de protection, de valorisation et de planification (loi littoral, monuments historiques, sites classés et inscrits, sites patrimoniaux remarquables, SCoT et PLU) qui concourent, au titre du Code du patrimoine et du Code de l'environnement, à la préservation de l'environnement et du paysage du bien. L'élaboration d'un plan paysage est inscrite au plan de gestion. Les parties de la zone tampon situées en mer sont, elles, concernées par les mêmes mesures que les parties naturelles situées dans le périmètre du bien.

Le phare est aujourd'hui affecté au ministère de la Transition écologique et solidaire, tandis que les parties naturelles du bien font partie du domaine public maritime. Le SMIDDEST (Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde) a développé un projet de gestion, de valorisation touristique et d'animation du site de Cordouan et organise à titre onéreux la visite du phare, des espaces dédiés à ce projet et du plateau environnant le site. Le SMIDDEST est également tenu d'en assurer le gardiennage pour prévenir tout vandalisme ou dégradation de l'ouvrage mais aussi toute dégradation de la biodiversité faunistique et floristique de ses parties naturelles.

Le système de gestion s'articule autour d'une Commission locale pour le patrimoine mondial qui devrait remplacer la commission de pilotage locale mise en place pour la proposition d'inscription. Le fonctionnement, l'efficacité et les résultats positifs du plan de gestion dépendent largement d'une coordination constante, solide et adaptée en permanence entre toutes les autorités, organisations et instances techniques concernées. Le rôle de la Commission locale du patrimoine mondial, et en particulier du SMIDDEST, est donc essentiel. Un plan de gestion a été élaboré sur la base des objectifs et des actions prévues par tous les acteurs principaux ; un engagement formel de toutes les parties concernées pour mettre en œuvre ses dispositions renforcera le système de gestion en place.

3.2 - Recensez les attributs de valeur universelle exceptionnelle de votre bien et évaluez leur état. À titre indicatif, il est conseillé de se focaliser sur environ 5 attributs essentiels (pas plus de 15 en tout).

	Brève identification de l'attribut	Préservé	Compromis	Gravement Compromis	Perdu
3.2.1	Le phare et son anneau	×			
3.2.2	Le peyrat	×			
3.2.3	Le plateau rocheux	×			
3.2.4	Les bancs de sable	×			
3.2.5	Les voies maritimes	×			
3.2.6					

3.2.7					
3.2.8					
3.2.9					
3.2.10					
3.2.11					
3.2.12					
3.2.13					
3.2.14					
3.2.15					

3.3 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives à la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

4. Facteurs affectant le bien

4.1. Habitat et développement

4.1.1 - Habitat

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.1.2 - Développement commercial

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.1.3 - Zones industrielles

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.1.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.1 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.2. Infrastructures de transport

4.2.1 - Infrastructures de transport de surface

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.2.2 - Infrastructures de transport souterrain

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.2.3 - Infrastructures de transport aérien

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.2.4 - Infrastructures de transport maritime

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.2.5 - Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.2.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.2 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

4.3.1 - Infrastructures hydrauliques

<input type="checkbox"/> S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
-------------------------------------	---

4.3.2 - Infrastructures liées aux énergies renouvelables

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif							

4.3.3 - Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.4 - Installations localisées

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.5 - Grandes installations linéaires

S'applique

Ne s'applique pas

4.3.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.3 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

En juillet 2022, après consultation publique et études d'impact, l'État a validé la construction de 2 parcs éoliens en mer. Situés à 53 km au nord-ouest du phare de Cordouan, les parcs, ainsi que leurs installations de raccordement, seront hors de la zone tampon. Comme le suggère le plan de gestion du bien, il n'y aura pas de visibilité simultanée entre le phare et les parcs depuis la terre ou la mer. Le haut des éoliennes pourrait être visible depuis le haut du phare.

4.4. Pollution

4.4.1 - Pollution des océans

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.2 - Pollution des eaux souterraines

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.3 - Pollution des eaux de surface

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.4 - Pollution atmosphérique

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.5 - Déchets solides

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.6 - Apport excessif d'énergie

S'applique

Ne s'applique pas

4.4.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.4 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.5. Utilisation/modification des ressources biologiques

4.5.1 - Pêche/collecte de ressources aquatiques

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.2 - Aquaculture

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.3 - Modification du régime des sols

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.4 - Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.5 - Production de semences

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.6 - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

S'applique

Ne s'applique pas

4.5.7 - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.8 - Chasse commerciale

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.9 - Chasse de subsistance

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.10 - Exploitation forestière/production de bois

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.5.11 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.5 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.6. Utilisation de ressources matérielles

4.6.1 - Exploitation minière

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.6.2 - Exploitation de carrières

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

Impact	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							
 négatif <input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			

4.6.3 - Pétrole/gaz

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.6.4 - Exploitation hydraulique

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.6.5 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.6 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Une demande de renouvellement de l'extraction de granulats marin du platine de Grave, situé à l'est du phare de Cordouan dans le périmètre du bien, est en cours d'instruction par les services de l'État. La demande émane d'un exploitant privé. Une importante étude d'impact environnementale a été menée pour accompagner cette demande ; elle conclut à l'absence d'impact hydro-sédimentaire dans le périmètre du bien. Cette conclusion n'a pas été remise en cause par les services de l'État.

4.7. Conditions locales affectant le tissu physique

4.7.1 - Vent

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.7.2 - Humidité relative

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.7.3 - Température

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.7.4 - Radiation/lumière

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.7.5 - Poussière

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.7.6 - Eau (pluie/nappe phréatique)

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.7.7 - Nuisibles

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.8 - Micro-organismes

S'applique

Ne s'applique pas

4.7.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.7 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Afin de protéger le phare contre la houle, une cuirasse en béton a été construite sur le côté ouest du bâtiment annulaire, de manière indépendante, afin de briser les vagues et que les vibrations ainsi provoquées ne soient pas transmises au monument. De plus, une étude climatique dans la chapelle du phare en 2020-2022 a démontré que le maintien d'un taux d'humidité relative supérieur ou égal à 70% est nécessaire pour la bonne conservation de la pierre ; des mesures ont été prises en ce sens.

4.8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

4.8.1 - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.2 - Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.4 - Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.5 - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.6 - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

S'applique

Ne s'applique pas

4.8.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.8 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.9. Autres activités humaines

4.9.1 - Activités illégales

S'applique

Ne s'applique pas

4.9.2 - Destruction délibérée du patrimoine

S'applique

Ne s'applique pas

4.9.3 - Entraînement militaire

S'applique

Ne s'applique pas

4.9.4 - Guerre

S'applique

Ne s'applique pas

4.9.5 - Terrorisme

S'applique

Ne s'applique pas

4.9.6 - Troubles civils

S'applique

Ne s'applique pas

4.9.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.9 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.10. Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.1 - Tempêtes

S'applique

Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	 actuel	 potentiel	 intérieure	 extérieure	 Décroissant	 Stable	 Croissant
 positif							

négatif							
---------	--	--	--	--	--	--	--

4.10.2 - Inondations

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif							
négatif							

4.10.3 - Sécheresses

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.4 - Désertification

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.5 - Modification des eaux de l'océan

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.6 - Températures extrêmes

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.7 - Autres modifications du climat

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.10.8 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.10 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Une cuirasse en béton armé a été construite en 2005. Mécaniquement indépendante de l'anneau grâce à un espace, elle permet d'encaisser le choc des vagues sans propager l'onde de choc à l'ensemble du phare. Ce système permet de prévenir sur le long terme les risques de fragilisation du bien par la mer. En cas d'inondation, le bien est conçu pour que l'eau s'évacue par l'escalier de la porte à marée.

4.11. Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.1 - Éruption volcanique

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.2 - Tremblement de terre

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.3 - Tsunami/raz-de-marée

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.4 - Avalanche/glissement de terrain

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.5 - Erosion et envasement/dépôt

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.6 - Incendies d'origine naturelle

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.11.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.11 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Le système de protection contre la foudre a été mis aux normes en 2014.

4.12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

4.12.1 - Espèces transportées

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.12.2 - Espèces envahissantes/exotiques terrestres

S'applique	Ne s'applique pas
------------	-------------------

4.12.3 - Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.4 - Espèces envahissantes/exotiques marines

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.5 - Espèces hyper-abondantes

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.6 - Matériel génétiquement modifié

S'applique	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas
------------	---

4.12.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.12 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.13. Gestion et facteurs institutionnels

4.13.1 - Système de gestion/plan de gestion

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				
négatif							

4.13.2 - Cadre juridique

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
négatif							

4.13.3 - Gouvernance

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				
négatif							

4.13.4 - Activités de gestion

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				
négatif							

4.13.5 - Ressources financières

<input checked="" type="checkbox"/> S'applique	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
négatif							

4.13.6 - Ressources humaines

X S'applique		Ne s'applique pas					
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif X	X		X			→	
négatif							

4.13.7 - Activités de recherche/de suivi à faible impact

X S'applique		Ne s'applique pas					
	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	actuel	potentiel	intérieure	extérieure	Décroissant	Stable	Croissant
positif X	X		X			→	
négatif							

4.13.8 - Activités de recherche/de suivi à fort impact

S'applique		X Ne s'applique pas					
------------	--	---------------------	--	--	--	--	--

4.13.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués comme pertinents au point 4.13 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.14. Autre(s) facteur(s)

4.14.1 - Autre(s) facteur(s)

4.15. Tableau récapitulatif des facteurs

4.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

Nom	Impact		Origine		Trend	
4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services						
4.3.2 Infrastructures liées aux énergies renouvelables	⊖	⚠		⚙		→
4.6 Utilisation de ressources matérielles						
4.6.2 Exploitation de carrières	⊖	⚠		⚙		→
4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques						
4.10.1 Tempêtes	⊖	⚠		⚙		→
4.10.2 Inondations	⊖	⚠		⚙		→
4.13 Gestion et facteurs institutionnels						
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion	⊕	⚠	⦿			→
4.13.2 Cadre juridique	⊕	⚠	⦿	⚙		→
4.13.3 Gouvernance	⊕	⚠	⦿			→
4.13.4 Activités de gestion	⊕	⚠	⦿			→
4.13.5 Ressources financières	⊕	⚠	⦿	⚙		→

4.13.6 Ressources humaines	+	actuel			+				→
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact	+	actuel			+				→

Légende actuel potentiel négatif positif intérieure extérieure

4.16. Évaluation des facteurs positifs et négatifs actuels et potentiels

4.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

4.3 Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.3.2 Infrastructures liées aux énergies renouvelables						
	-		actuel		extérieure	→

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
	Statique
	En hausse

4.6 Utilisation de ressources matérielles

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.6.2 Exploitation de carrières						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input type="checkbox"/>	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input type="checkbox"/>	Fréquent
<input type="checkbox"/>	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
<input type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
<input type="checkbox"/>	En baisse
<input type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

4.10 Changement climatique/problèmes météorologiques

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.10.1 Tempêtes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur			
<input type="checkbox"/>	Restreinte		
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée		
<input type="checkbox"/>	Extensive		
<input type="checkbox"/>	Très répandue		
Echelle temporelle - Fréquence du facteur			
<input checked="" type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare		
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique		
<input type="checkbox"/>	Fréquent		
<input type="checkbox"/>	En cours		
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien			

	Insignifiant
✘	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

✘	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
✘	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.10.2 Inondations			

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
✘	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

✘	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
✘	Mineur
	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

✘	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
✘	Statique
	En hausse

4.13 Gestion et facteurs institutionnels

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
<input checked="" type="checkbox"/>	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

	Insignifiant
	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.2 Cadre juridique						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique

	Fréquent
✘	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✘	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✘	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✘	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.3 Gouvernance						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✘	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✘	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✘	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
✘	Capacité haute
	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse

<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.4 Activités de gestion	 		

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input type="checkbox"/>	Fréquent
<input checked="" type="checkbox"/>	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input type="checkbox"/>	Mineur
<input checked="" type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité haute
<input type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

<input type="checkbox"/>	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.5 Ressources financières	 	 	

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique

	Fréquent
✘	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✘	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✘	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✘	Statique
	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.6 Ressources humaines	 		

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✘	Localisée
	Extensive
	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✘	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
	Mineur
✘	Significatif
	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✘	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse

<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

Nom	Impact	Origine	Évolution
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact	 		

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur

<input type="checkbox"/>	Restreinte
<input checked="" type="checkbox"/>	Localisée
<input type="checkbox"/>	Extensive
<input type="checkbox"/>	Très répandue

Echelle temporelle - Fréquence du facteur

<input type="checkbox"/>	Phénomène unique/rare
<input type="checkbox"/>	Intermittent/sporadique
<input type="checkbox"/>	Fréquent
<input checked="" type="checkbox"/>	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien

<input type="checkbox"/>	Insignifiant
<input checked="" type="checkbox"/>	Mineur
<input type="checkbox"/>	Significatif
<input type="checkbox"/>	Catastrophique

Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire

<input type="checkbox"/>	Capacité haute
<input checked="" type="checkbox"/>	Capacité moyenne
<input type="checkbox"/>	Capacité faible
<input type="checkbox"/>	Aucune capacité/aucune ressource

Tendance - Evolution durant les 6 dernières années

<input type="checkbox"/>	En baisse
<input checked="" type="checkbox"/>	Statique
<input type="checkbox"/>	En hausse

4.17. Inscription en série (nationale ou transnationale)

4.17.1 - Si votre bien fait l'objet d'une inscription en série (nationale ou transnationale), identifiez les éléments du bien impactés par chaque facteur

4.18. Évaluation de l'état de conservation au prochain cycle des Rapports périodiques

4.18.1 - Évaluez l'état de conservation de chaque attribut dans environ 6 ans (prochain cycle de soumission des Rapports périodiques).

	Attribut	Préservé	Compromis	Gravement compromis	Perdu
4.18.1.1	Le phare et son anneau	<input checked="" type="checkbox"/>			
4.18.1.2	Le peyrat	<input checked="" type="checkbox"/>			
4.18.1.3	Le plateau rocheux	<input checked="" type="checkbox"/>			
4.18.1.4	Les bancs de sable	<input checked="" type="checkbox"/>			
4.18.1.5	Les voies maritimes	<input checked="" type="checkbox"/>			

5. Protection et gestion du bien

5.1. Limites et zones tampons

5.1.1 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles adéquates pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les limites sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien**

5.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues et reconnues ?

Les limites **sont connues** par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires

5.1.3 - La/les zone(s) tampon(s) du bien du patrimoine mondial est/sont-elle(s) adéquate(s) pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?

Les zones tampons sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.**

5.1.4 - Les limites de la zone tampon sont-elles connues et reconnues ?

Les zones tampons du bien du patrimoine mondial **sont connues et reconnues par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires.**

5.1.5 - Remarques, conclusions et/ou recommandations relatives aux limites et zones tampons du bien du patrimoine mondial

5.2. Mesures de protection

5.2.1 - Désignation des mesures de protection (juridiques, réglementaires, contractuelles, liées à la planification, institutionnelles et/ou traditionnelles).

5.2.2 - Indiquez les législations et autres mesures (réglementaires, y compris en matière d'aménagement du territoire, contractuelles, institutionnelles ou traditionnelles) qui n'apparaissent pas au point 5.2.1 et précisez la catégorie à laquelle elles appartiennent.

5.2.3 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation y compris en matière d'aménagement du territoire) est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité, du bien ?

Le **cadre juridique** destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.**

5.2.4 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adéquat dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** de la zone tampon destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.**

5.2.5 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Le **cadre juridique** pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial constitue une **base appropriée pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien.**

5.2.6 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) peut-il être appliqué ?

On dispose **de capacités/ressources appropriées** pour faire appliquer les mesures législatives et/ou réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.

5.2.7 - Indiquez brièvement comment la législation, y compris l'aménagement du territoire et les autres réglementations, fonctionne en pratique.

5.2.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives aux mesures prises pour protéger le bien du patrimoine mondial

5.3. Système de gestion/Plan de gestion

5.3.1 - Cochez la/les case(s) décrivant le mieux le système de gouvernance et de gestion du bien

Système de gestion public local/national conjoint

Si vous avez choisi « Autre », précisez

5.3.2 - Système de gestion : indiquez quel(s) outil(s) de gestion ci-après est/sont utilisé(s) pour aider à protéger le bien.

Un plan officiel de gestion ou un plan de zonage du bien.

Des mécanismes de gouvernance encourageant et respectant les pratiques, connaissances et utilisations traditionnelles du bien.

Des « protocoles d'accord » conclus par des institutions de gestion, des groupes ou autres, y compris des documents acceptés par les communautés locales pour la gestion.

Un plan de gestion.

Un plan de gestion des visiteurs/de la fréquentation.

Une approche conjointe de gestion du patrimoine culturel et naturel.

5.3.3 - Décrivez brièvement le système de gestion établi pour votre bien

5.3.4 - Documents de gestion

Titre	Statut	Disponible	Date	Lien vers source
Plan de gestion	N/A	Disponible	2021	

5.3.5 - La Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a-t-elle été utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien ?

Ce bien n'est **pas concerné** par la Recommandation concernant le paysage urbain historique.

5.3.6 - Si la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a été utilisée pour ce bien, décrivez brièvement les mesures prises.

5.3.7 - Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial a-t-il été utilisé pour le bien ?

Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique **n'a pas été utilisé**.

5.3.8 - Si le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été utilisé, décrivez brièvement les mesures prises, ainsi que les études effectuées sur les effets du changement climatique sur le bien :

5.3.9 - La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour ce bien ?

La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée**.

5.3.10 - Si la Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises

5.3.11 - Les différents niveaux de l'administration (à savoir national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal, etc.) intervenant dans la gestion du bien du patrimoine mondial sont-ils bien coordonnés ?

Il y a une **coordination appropriée** entre toutes les entités/tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien.

5.3.12 - Le système/plan de gestion est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Le système/plan de gestion est **tout à fait adapté** pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.

5.3.13 - Le système/plan de gestion est-il mis en œuvre ?

Le système/plan de gestion est **totalemment mis en œuvre et son suivi est assuré**.

5.3.14 - Existe-t-il un plan de travail/d'action annuel et est-il mis en œuvre ?

Il **existe** un plan de travail/plan d'action annuel et **toutes les activités sont mises en œuvre et leur suivi est assuré**.

5.3.15 - Le système de gestion intègre-t-il des mécanismes et procédures formels pour assurer la participation et la contribution des groupes suivants, vivant dans les limites ou à proximité du bien du patrimoine mondial et/ou de la zone tampon, aux décisions de gestion maintenant la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

		Sans objet	Pas de mécanismes de participation	Une certaine participation	Participation directe	Participation évolutive à tous les processus de décision pertinents
5.3.15.1	Communautés locales				✗	
5.3.15.2	Collectivités locales				✗	
5.3.15.3	Propriétaires dans le périmètre du bien et de la zone tampon				✗	
5.3.15.4	Peuples autochtones	✗				
5.3.15.5	Femmes				✗	
5.3.15.6	Autres groupes spécifiques	✗				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.16 - Évaluez la coopération/relation entre les gestionnaires/coordonateurs/personnel du bien du patrimoine mondial et les groupes suivants

		Sans objet	Pas de coopération/relation	Faible	Moyenne	Bonne
5.3.16.1	Communautés locales					✗
5.3.16.2	Autorités locales/municipales					✗
5.3.16.3	Peuples autochtones	✗				
5.3.16.4	Propriétaires fonciers				✗	
5.3.16.5	Femmes					✗
5.3.16.6	Jeunes/enfants					✗

6.1.2 - Commentez ci-après les autres sources de financement qui ne sont pas indiquées ci-avant

6.1.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer de manière efficace le bien du patrimoine mondial ?

Le budget dont on dispose est **approprié** pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial.

6.1.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement **sont assurées à moyen terme** et devraient être assurées pour le long terme.

6.1.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au financement et aux infrastructures

6.1.6 - Estimez la participation des hommes et des femmes à la gestion, la conservation et l'interprétation des biens du patrimoine mondial et dans quelle mesure ils sont issus des communautés locales.

		Issus des communautés locales %	Issus d'ailleurs %
6.1.6.1	Hommes	50 %	50 %
6.1.6.2	Femmes	50 %	50 %
		Total 100 %	Total 100 %

6.1.7 - Les ressources humaines disponibles sont-elles suffisantes pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **adaptées** aux besoins de la gestion.

6.1.8 - Concernant les besoins en matière de gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez évaluer la disponibilité des professionnels dans les disciplines suivantes

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Disponibilité moyenne
Participation et inclusion des communautés	Disponibilité moyenne
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des compétences et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Disponibilité moyenne
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Bonne disponibilité
Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs / tourisme	Bonne disponibilité
Gardiennage, police	Bonne disponibilité

6.1.9 - Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Bonne disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Bonne disponibilité
Préparation aux risques	Bonne disponibilité
Renforcement des capacités et éducation	Bonne disponibilité
Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Bonne disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Bonne disponibilité
Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs/tourisme	Bonne disponibilité
Forces de l'ordre (gardiennage, police)	Bonne disponibilité

6.1.10 - La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour le bien ?

La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée.

6.1.11 - Si la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises.

6.1.12 - Existe-t-il des plans ou programmes de renforcement des compétences sur site pour développer l'expertise locale et permettre le transfert des compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Un plan ou programme local de renforcement des compétences est en place et totalement mis en œuvre ; toutes les compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement.

6.1.13 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

7. Études scientifiques et projets de recherche

7.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial permettant de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel afin d'assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle ?

La connaissance des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial est appropriée.

7.2 - Un programme de recherche est-il prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un programme général de recherche intégrée portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

7.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils librement disponibles et diffusés ?

Les résultats de la recherche sont communiqués aux communautés locales ainsi qu'à certains organismes nationaux.

7.4 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

8. Éducation, information et sensibilisation

8.1 - Veuillez évaluer le degré de connaissance et de compréhension de l'existence et des motifs d'inscription du bien du patrimoine mondial parmi les groupes suivants

Communautés locales	Bonne sensibilisation
Autorités locales, municipales	Bonne sensibilisation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Sensibilisation moyenne
Femmes	Sensibilisation moyenne
Jeunes/enfants	Sensibilisation moyenne
Chercheurs	Sensibilisation moyenne
Visiteurs locaux	Sensibilisation moyenne
Touristes nationaux/internationaux	Sensibilisation moyenne
Secteur du tourisme	Bonne sensibilisation
Entreprises et industries locales	Sensibilisation faible
ONG	Sans objet
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez :	

8.2 - Le bien dispose-t-il d'un/de programme(s) d'éducation sur le patrimoine pour les enfants et/ou les jeunes contribuant à mieux faire comprendre le patrimoine, promouvoir la diversité et encourager le dialogue interculturel ?

Il existe un programme planifié et efficace d'éducation et de sensibilisation des enfants et des jeunes qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial.

8.3 - Quel est le public ciblé par les programmes d'éducation et de sensibilisation sur le bien ?

Communautés locales
Autorités locales, municipales
Jeunes/enfants
Secteur du tourisme

8.4 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information, l'interprétation et la sensibilisation au bien du patrimoine mondial

Centre d'accueil des visiteurs	Moyennement adaptée
Musée de site	Bien adaptée
Kiosques d'information	Moyennement adaptée
Visites guidées	Bien adaptée
Sentiers/itinéraires	Moyennement adaptée
Documents d'information papier	Bien adaptée
Informations en ligne (site web, réseaux sociaux, etc.)	Bien adaptée
Transports	Bien adaptée
Autre	Non nécessaire
Si vous avez choisi « Autre », précisez	

8.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

La sensibilisation, l'éducation et l'information sont des enjeux majeurs pris en compte dans le plan de gestion du phare de Cordouan (Objectif stratégique 3 du plan de gestion : "Appropriation par tous de la VUE du bien et des enjeux qui y sont liés").

9. Gestion des visiteurs

9.1 - Estimez le nombre de visiteurs annuel (visiteurs nationaux et internationaux compris) depuis le dernier Rapport périodique

35286 / 27693 / 15695 / 24750 / 18281 /

9.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les statistiques de fréquentation

Billets d'entrée et inscriptions

9.3 - Quelle est la durée moyenne d'une visite sur le site du patrimoine mondial ?

Entre une et trois heures

9.4 - Veuillez indiquer les sources d'information

Les données de fréquentation sont obtenues grâce à la billetterie du phare.

9.5 - Quelles sont les dépenses moyennes approximatives des visiteurs par jour (Estimez la dépense en dollars des États-Unis) ?

0 / 0 / 40€ / 10 € / 0 /

9.6 - Veuillez indiquer les sources d'information

9.7 - Le système/plan de gestion du bien du patrimoine mondial intègre-t-il une stratégie, avec un plan d'actions, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts économiques, socioculturels et environnementaux ?

Il y a une stratégie planifiée et efficace de gestion du flux de visiteurs, de l'activité touristique et de ses impacts sur le bien du patrimoine mondial.

9.8 - Commentaires concernant la réponse fournie à la question 9.7 ci-dessus

La gestion des flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts sont pris en compte dans le plan de gestion du phare de Cordouan. L'objectif stratégique 4 y est consacré : "Maîtrise et qualification du développement touristique".

9.9 - L'utilisation du bien par les visiteurs est-elle gérée de manière efficace pour préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré efficacement et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle.

9.10 - L'efficacité de la gestion du tourisme est-elle régulièrement contrôlée ?

Oui, avec un autre système

Si vous utilisez un autre système, précisez :

Etude clientèle, label qualité tourisme, plateforme de contrôle des accès.

9.11 - Comment le secteur du tourisme coopère-t-il avec la gestion du site pour enrichir les expériences du visiteur et préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial ?

Il y a une bonne coopération entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique pour mettre en avant la valeur universelle exceptionnelle et enrichir l'appréciation des visiteurs.

9.12 - Comment les informations sur la valeur universelle exceptionnelle du bien sont-elles présentées et interprétées ?

La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien sont appropriées.

9.13 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien ?

Pas du tout exposé.

9.14 - Comment les revenus du tourisme/apportés par les visiteurs (droits d'entrée, permis) contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial ?

On collecte des droits d'entrée et cela contribue largement à la gestion du bien du patrimoine mondial.

9.15 - Existe-t-il des initiatives locales de tourisme durable ?

Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez

Le Parc de l'Estuaire à Saint-Georges-de-Didonne, les services patrimoine et environnement de la ville de Royan et le CPIE Médoc proposent des sorties nature sur les rives et sur le plateau rocheux. Un réseau de pistes cyclables sur la rive droite encourage à l'itinérance douce. L'application

9.16 - Les bénéfices du tourisme sont-ils partagés avec les communautés locales ?

Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez :

Le territoire bénéficie des retombées touristiques (compagnies de croisières, sites relais, restaurateurs, hébergeurs, etc.). Les visiteurs de l'extérieur viennent dans le cadre d'un séjour et consomment sur le territoire. ce qui soutient l'économie locale.

9.17 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant la gestion des visites du bien du patrimoine mondial

10. Suivi

10.1 - Existe-t-il un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de sa valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un programme de suivi complet et intégré portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

10.2 - Les informations nécessaires sont-elles disponibles pour définir des indicateurs clés de mesure de l'état de conservation et sont-elles utilisées pour contrôler de quelle manière la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?

Les informations sur les valeurs du bien du patrimoine mondial sont appropriées et des indicateurs clés ont été définis pour mesurer l'état de conservation et sont utilisés pour mesurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

10.3 - Des indicateurs clés sont-ils définis et en place pour les aspects principaux suivants du bien ?

	Importance des indicateurs de suivi	Sans objet	Pas d'indicateurs	Indicateurs définis mais pas encore en usage	Indicateurs définis et utilisés depuis le dernier cycle de soumission de Rapports périodiques
10.3.1	État de conservation				×
10.3.2	Efficacité du système de gestion				×
10.3.3	Système de gouvernance				×
10.3.4	Synergie appropriée avec les autres désignations de conservation				×
10.3.5	Contribution au développement durable				×
10.3.6	Renforcement des capacités		×		

10.4 - Commentaires concernant les indicateurs clés adoptés pour le bien

10.5 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants au suivi :

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Bonne participation
Autorités locales, municipales	Bonne participation
Communautés locales	Bonne participation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Participation moyenne
Femmes	Bonne participation
Chercheurs	Bonne participation
Secteur du tourisme	Bonne participation
Entreprises et industries locales	Participation moyenne
ONG	Aucune participation
Autres groupes spécifiques	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser :	

10.6 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées du Comité du patrimoine mondial (Aller au début du chapitre 3 pour le [lien vers les rapports sur l'état de conservation](#) de la base de données du Centre du patrimoine mondial sur l'état de conservation) ?

La mise en œuvre est en cours.

10.7 - Commentaires concernant la mise en œuvre des recommandations du Comité du patrimoine mondial

Un rapport en réponse aux recommandations émises par l'ICOMOS a été transmis au Centre du patrimoine mondial fin 2022. Des actions ont déjà été engagées.

10.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi

11. Évaluation des principaux besoins de gestion

11.1 - Évaluation des besoins de gestion

5.3	Système de gestion/Plan de gestion	
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique n'a pas été utilisé pour le bien	✘
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien	✘
6.1	Financement	
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	✘

Veuillez sélectionner 0 points supplémentaires

Please save this question to reflect changes

12. Résumé et conclusions

12.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

12.1.1 - Résumé - Facteurs affectant le bien

4.10	Changement climatique/problèmes météorologiques						
4.10.1	Tempêtes	Les attributs concernés sont le phare et son anneau.	Les services déconcentrés de l'Etat souhaitent lancer la réalisation d'une étude de vulnérabilité du phare de Cordouan face aux événements climatiques (tempêtes, séismes en particulier). Cette étude concernera exclusivement le volet structurel.	L'étude sera réalisée sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques territorialement compétent.	L'objectif est de lancer l'étude d'ici trois ans.	La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine pilotera cette étude en partenariat avec la Direction interrégionale de la mer Sud Atlantique et le SMIDDEST.	Des observations sur le court, moyen et long termes pourraient ainsi permettre d'anticiper certaines dégradations et de mettre en place des moyens de prévention si nécessaire.
4.10.2	Inondations	Les attributs concernés sont le phare et son anneau.	Le bien est conçu pour que l'eau s'évacue par l'escalier de la porte à marée en cas d'inondation-submersion. Une étude de vulnérabilité a permis d'identifier des actions à mettre en œuvre pour la réduire la vulnérabilité.	Le déferlement des vagues peut inonder l'intérieur du phare. Des aménagements peuvent être réalisés pour réduire la vulnérabilité d'équipements essentiels (groupes électrogènes et batteries).	Les préconisations concernant l'aménagement des locaux techniques seront prises en compte dans les futurs travaux qui auront lieu dans un délai de 2 à 3 ans.	Le SMIDDEST et les services de l'Etat travaillent de concert.	Les grandes tempêtes les plus récentes connues sur le secteur (tempête Martin en 1999 et tempête Xynthia en 2010), qui ont généré les plus hautes eaux jamais mesurées dans l'estuaire de la Gironde n'ont toutefois pas provoqué d'inondation du Bien.

Résumé - Facteurs affectant le bien **complété**

12.2. Tableau récapitulatif 2 – Besoins en matière de gestion

12.2.1 - Résumé - Besoins en matière de gestion

5.3	Système de gestion/Plan de gestion
-----	------------------------------------

		Actions	Calendrier	Organisation chef de file (et autres organismes engagés)	Informations / commentaires supplémentaires
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique n'a pas été utilisé pour le bien	Le changement climatique a peu d'impact sur le bien.	Le changement climatique a peu d'impact sur le bien.	Le changement climatique a peu d'impact sur le bien.	Le changement climatique a peu d'impact sur le bien.
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour le bien.	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour le bien.	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour le bien.	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour le bien.

6.1	Financement				
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial n'a pas été utilisée pour ce bien du patrimoine mondial	L'état de conservation du bien et le système de gestion ne nécessitent pas le recours à la stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial.	L'état de conservation du bien et le système de gestion ne nécessitent pas le recours à la stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial.	L'état de conservation du bien et le système de gestion ne nécessitent pas le recours à la stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial.	L'état de conservation du bien et le système de gestion ne nécessitent pas le recours à la stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial.

Résumé - Besoins en matière de gestion complété

12.3. Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

12.3.1 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial?

L'authenticité du bien du patrimoine mondial **a été préservée**.

12.3.2 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial?

L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été **préservée**.

12.3.3 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel de la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial?

La valeur universelle exceptionnelle du bien a été **préservée**.

12.3.4 - Quel est l'état actuel des autres valeurs du bien ?

D'autres valeurs culturelles et/ou naturelles importantes et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont **intacts**.

12.3.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'état de conservation du bien

13. Impact de l'inscription au patrimoine mondial

13.1 - Veuillez évaluer l'impact du statut de patrimoine mondial sur chacun des points suivants

Conservation	Positif
Recherche et suivi	Positif
Efficacité de la gestion	Très positif
Qualité de vie des communautés locales et groupes autochtones	Pas d'impact
Reconnaissance	Très positif
Éducation	Positif
Aménagement d'infrastructures	Pas d'impact
Financement du bien	Pas d'impact
Coopération internationale	Très positif
Soutien politique pour la conservation	Positif
Cadre juridique/de politique générale pour la conservation	Positif
Promotion	Très positif

Coordination institutionnelle	Très positif
Sécurité	Pas d'impact
Égalité des genres	Pas d'impact
Services/avantages pour les communautés locales au niveau de l'écosystème	Pas d'impact
Inclusion sociale et équité et renforcement des opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou géographique, de la religion ou de la situation économique ou autre	Pas d'impact
Promotion d'un développement économique local inclusif et amélioration des moyens de subsistance	Positif
Contribution à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle sur le périmètre et à proximité des biens du patrimoine	Pas d'impact
Autre	Pas d'impact
Si vous avez choisi « Autre », précisez :	

13.2 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial et ses impacts

14. Bonnes pratiques de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*

14.1 - Exemple de bonne pratique de protection, d'identification, de conservation ou de gestion du bien du patrimoine mondial

14.2 - Définissez les sujets couverts par cet exemple de bonne pratique au niveau du bien

15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.1. Pertinence de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.1.1 - Le processus de soumission des Rapports périodiques a-t-il amélioré la compréhension des points suivants ?

La *Convention du patrimoine mondial*.

Le concept de valeur universelle exceptionnelle.

Le concept d'intégrité et/ou d'authenticité.

L'efficacité de la gestion du bien pour en maintenir la valeur universelle exceptionnelle.

Le suivi et l'établissement de rapports.

15.1.2 - Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice de soumission des Rapports périodiques par les entités suivantes

État partie	Non nécessaire
Gestionnaires de sites	Non nécessaire
Centre du patrimoine mondial	Non nécessaire
Organisations consultatives (ICOMOS, UICN, ICCROM)	Non nécessaire

15.2. Utilisation des données

15.2.1 - Comment les autorités responsables du bien prévoient-elles d'utiliser les données enregistrées à l'occasion de ce cycle de Rapports périodiques ?

Révision des priorités/stratégies/politiques de protection, gestion et conservation du patrimoine

Mise à jour des plans de gestion

Sensibilisation

Promotion

15.2.2 - Commentaires sur l'utilisation des données de ce cycle de soumission des Rapports périodiques

Le phare de Cordouan ayant été inscrit en juillet 2021, il n'y a pas eu de précédent exercice de soumission des Rapports périodiques.

15.3. Délais et ressources

15.3.1 - Entités ayant participé au remplissage de ce questionnaire en ligne (cocher autant de cases que nécessaire)

Gestionnaire/coordonateurs/personnel du site.

15.3.2 - L'équilibre entre les genres a-t-il été respecté et appliqué dans le remplissage du présent questionnaire ?

L'équilibre entre les genres est explicitement **intégré et efficacement mis en œuvre** dans le processus.

15.3.3 - Avez-vous eu suffisamment de temps (environ dix mois) pour recueillir les informations nécessaires et remplir ce questionnaire ?

Oui

15.3.4 - Estimez le temps (heures de travail) nécessaire pour remplir ce questionnaire

48 / 48 / 12 /

15.3.5 - Avez-vous mobilisé des ressources supplémentaires pour remplir ce questionnaire ?

		Non	Oui
15.3.5.1	Ressources humaines		X
15.3.5.2	Ressources financières pour l'organisation des réunions de consultation/formations	X	

15.4. Format et contenu du Rapport périodique

15.4.1 - Quel était le degré d'accessibilité des informations requises pour compléter ce questionnaire ?

La majeure partie des informations requises était accessible.

15.4.2 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et clair à comprendre ?

		Très difficile	Difficile	Facile	Très facile
15.4.2.1	Facilité d'utilisation du questionnaire			X	
15.4.2.2	Clarté des questions			X	

15.4.3 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique

15.5. Formation et conseils

15.5.1 - Veuillez évaluer le soutien des entités suivantes en matière de formation et de conseils pour compléter le questionnaire

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Pas de soutien
UNESCO (autres secteurs/bureaux hors-siège)	Pas de soutien
Commission nationale pour l'UNESCO	Pas de soutien
ICOMOS international	Pas de soutien
UICN international	Pas de soutien
ICCROM international/régional	Pas de soutien
ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Pas de soutien

15.5.2 - Veuillez évaluer le niveau d'aide reçu des entités suivantes pour remplir le questionnaire du Rapport périodique

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Pas de soutien
Représentant de l'État partie (Point focal national)	Bon soutien
Autres secteurs de l'UNESCO (par ex. bureaux hors siège)	Pas de soutien
Commission nationale pour l'UNESCO	Pas de soutien
ICOMOS international	Pas de soutien
ICCROM international/régional	Pas de soutien
ICOMOS national/régional	Pas de soutien
UICN national/régional	Pas de soutien
UICN international	Pas de soutien

15.5.3 - Les sources de formation en ligne sur la soumission de Rapports périodiques, préparées par le Centre du patrimoine mondial, vous ont-elles aidé à remplir ce questionnaire ?

Oui

15.5.4 - Veuillez fournir d'autres commentaires sur les ressources de formation en ligne et les changements que vous aimeriez voir mise en œuvre.

15.6. Actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

15.6.1 - Résumé des actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

Pas d'éléments proposés pour mise à jour.

15.7. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.1 - Veuillez fournir des commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.2 - Merci d'avoir répondu à toutes les questions. Nous vous invitons à contacter votre Point focal pour qu'il/elle valide et envoie le questionnaire au Centre du patrimoine mondial.